



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de l'Enseignement, de la Formation,
de la Culture, du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire

Bulletin des travaux

Lundi 5 mars 2012

La commission s'est réunie à 14 h 40 sous la présidence de M. Vincent Lurquin, président.

1. Rapport relatif aux auditions d'acteurs culturels bruxellois

Rapporteuse : Mme Caroline Désir.

Décisions

- La commission a poursuivi l'examen et le vote des recommandations sur le thème de l'axe "populations".
 - Les amendements n° 8 et 25 sont retirés par leurs auteurs et remplacés par l'amendement n° 18. L'amendement n° 18 est adopté à l'unanimité des membres présents et devient le dernier paragraphe de l'axe "populations".
- La commission a procédé à l'examen et au vote des recommandations sur le thème de l'axe "développement et rayonnement".
 - L'amendement n° 1 est adopté à l'unanimité des membres présents et devient le nouveau paragraphe 1er.
 - Le nouveau paragraphe n° 2 est adopté à l'unanimité des membres présents.
 - L'amendement n° 2 est rejeté par 8 voix contre et 4 voix pour. L'amendement n° 15 est rejeté par 8 voix contre et 4 voix pour. L'amendement n° 3 est adopté à l'unanimité des membres présents. Le nouveau paragraphe n° 3 est adopté à l'unanimité des membres présents.
 - L'amendement n° 4 est retiré par son auteur. L'amendement oral n° 5 est adopté à l'unanimité des membres présents. Le nouveau paragraphe n° 4 est adopté à l'unanimité des membres présents.

- Le nouveau paragraphe n° 5 est adopté à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 6 est rejeté par 8 voix contre, 1 voix pour et 2 abstentions. Le nouveau paragraphe n° 6 est adopté par 8 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.
- Le nouveau paragraphe n° 7 est adopté à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 7 et l'amendement oral n° 8 visant à ajouter un nouveau paragraphe sont rejetés par 1 voix pour, 8 voix contre et 3 abstentions.
- L'amendement n° 9 visant à ajouter un nouveau paragraphe est rejeté par 2 voix pour et 10 voix contre. L'amendement n° 10 est rejeté par 2 voix pour, 8 voix contre et 2 abstentions.
- L'amendement n° 11 visant à ajouter un nouveau paragraphe est rejeté par 4 voix pour et 8 voix contre.
- L'amendement n° 12 visant à ajouter un nouveau paragraphe est rejeté par 4 voix pour et 8 voix contre.
- L'amendement n° 13 visant à ajouter un nouveau paragraphe est rejeté par 4 voix pour et 8 voix contre.
- L'amendement n° 14 visant à ajouter un nouveau paragraphe est retiré par son auteur.
- L'amendement n° 16 visant à ajouter un nouveau paragraphe est rejeté par 3 voix pour et 8 voix contre.
- L'amendement n° 17 visant à ajouter un nouveau paragraphe est rejeté par 3 voix pour et 8 voix contre.
- La commission a procédé à l'examen et au vote des recommandations sur le thème de l'axe "artistes et créateurs".
 - Le paragraphe 1er est adopté à l'unanimité des membres présents.
 - Le paragraphe n° 2 est adopté à l'unanimité des membres présents.
 - Le paragraphe n° 3 est adopté par 7 voix pour et 4 voix contre.
 - L'amendement oral n° 19 est adopté par 8 voix pour et 4 voix contre. Le paragraphe n° 4 est adopté par 8 voix pour et 4 voix contre.

- La commission a procédé à l'examen et au vote des recommandations sur le thème de l'axe "économie de la culture et industries culturelles et créatives".
 - L'amendement n° 20 est adopté à l'unanimité des membres présents. L'amendement n° 21 est rejeté par 3 voix pour, 8 voix contre et 1 abstention. Le paragraphe 1er est adopté à l'unanimité des membres présents.
 - Les amendements n° 22 et 23 sont adoptés à l'unanimité des membres présents. Le paragraphe n° 2 est adopté à l'unanimité des membres présents.
 - L'amendement n° 24 est adopté à l'unanimité des membres présents. Le paragraphe n° 3 est adopté à l'unanimité des membres présents.
 - L'amendement n° 25 visant à ajouter un nouveau paragraphe est rejeté par 4 voix pour et 8 voix contre.
- La commission a procédé à l'examen et au vote des recommandations sur le thème de l'axe "financement de la culture".
 - Le paragraphe 1er est adopté à l'unanimité des membres présents.
 - Le paragraphe n° 2 est adopté à l'unanimité des membres présents.
 - L'amendement n° 26 visant à ajouter un nouveau paragraphe est rejeté par 2 voix pour, 8 voix contre et 2 abstentions.
 - L'amendement n° 27 visant à ajouter un nouveau paragraphe est rejeté par 4 voix pour et 8 voix contre.
 - L'amendement n° 28 visant à ajouter un nouveau paragraphe est rejeté par 4 voix pour et 8 voix contre.
 - L'amendement n° 29 visant à ajouter un nouveau paragraphe est rejeté par 4 voix pour et 8 voix contre.
- L'ensemble des recommandations est adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

Prochaine réunion : sur convocation.

Membres présents : M. Mohamed Daïf, M. Serge de Patoul (remplace Mme Cécile Jodogne), Mme Caroline Désir, M. Ahmed El Ktibi, M. Hamza Fassi-Fihri, M. Vincent Lurquin (président), M. Bertin Mampaka Mankamba, Mme Isabelle Molenberg, M. Ahmed Mouhssin, M. Arnaud Pinxteren, Mme Jacqueline Rousseaux et Mme Viviane Teitelbaum.

Membre absente : Mme Cécile Jodogne (remplacée).